

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 12 Mars 1889

NOUVELLES LOCALES

Mardi dernier, les élèves du collège de la Visitation ont donné une seconde représentation théâtrale qui n'a pas eu moins de succès que celle du dimanche précédent. Le programme comprenait un drame en 3 actes *I Due Savoïardi*, une comédie en 1 acte *Il muto per necessità*, et une « farsa » intitulée *le Piccole miserie della vita*. Le tout a été joué avec un grand entrain.

S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, le prince et la princesse de Viano ainsi que la Princesse Linda, leur fille, honoraient de leur présence cette petite fête qui termina gaiement le Carnaval.

Dans la grande salle du collège se trouvait réunie l'élite de la société monégasque.

On télégraphie de Nice, le 8 mars :

Un déplorable événement est venu attrister une cérémonie religieuse, à l'église Sainte-Reparate.

Comme le père Hyacinthe de Saorge, qui prêchait le Carême, finissait le sermon, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante et s'est affaissé sur le parquet de la chaire.

On juge de l'émotion qui s'est emparée de l'assistance des fidèles.

Le R. P. Hyacinthe fait partie de la communauté des Franciscains Récollets de Monaco. Nous sommes heureux d'apprendre, par le *Petit Niçois*, que l'état du sympathique prédicateur est aussi satisfaisant que possible.

M. l'abbé Garnier, apôtre des œuvres ouvrières de France, a fait ce matin, à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, en présence de M^{gr} l'Evêque, une conférence qui a été suivie d'un sermon à la Cathédrale. Nous rendrons compte, dans notre prochain numéro, de ces deux cérémonies, qui ont été présidées par Sa Grandeur.

La statistique des deux gares de la Principauté, accuse les chiffres suivants de voyageurs arrivés par le chemin de fer à Monaco et à Monte Carlo pendant les trois jours du Carnaval :

3 Février	3.064
4 —	2.801
5 —	3.574
Total.	9.439

Pendant le Carnaval de 1888, les chiffres relevés étaient les suivants :

12 Février	2.065
13 —	2.144
14 —	2.423
Total.	6.602

Il y a donc augmentation, en faveur de 1889, de 2,837 arrivées.

Notre port a été toute la semaine magnifique à voir. Pendant plusieurs jours on y comptait six et sept yachts. Mentionnons le *Cuhona* (vapeur), à M. le baron de Walker ; la *Marchesa* (vapeur), à M. Kettlewell ; *Espérance*, à M. Wolton ; *Erycina*, à M. Penn, tous deux à voiles ; et *Suzon* (vapeur), à M. Billard ; et l'*Eros*, à M. de Rothschild.

Les journaux annoncent qu'un syndicat de banquiers prussiens s'est mis en relations avec le prince régnant de Lichtenstein, pour fonder à Vaduz, dans la principauté indépendante dont il est le souverain, un casino de jeu aussi somptueux que celui de Monte Carlo.

Le syndicat offre au prince, comme prix de la concession, un million de florins par an et le dégrèvement de tous impôts pour les habitants de la principauté.

Voici le dispositif du Mandement de M^{gr} l'Evêque, à l'occasion du Carême :

ARTICLE PREMIER. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par un Indult apostolique, Nous permettons, pour cette année, à tous les fidèles des deux sexes qui ne sont pas liés par un vœu spécial, l'usage d'aliments gras à l'unique repas de tous les jours du Carême, à l'exception des vendredi et samedi de chaque semaine, du mercredi des Cendres, du mercredi des Quatre-Temps, du mercredi et du jeudi de la Semaine Sainte.

Les personnes non soumises à la loi du jeûne, ainsi que celles qui en ont été dispensées, pourront user d'aliments gras à chaque repas.

ART. 2. — Nous permettons, pendant tout le temps du Carême, le Vendredi-Saint excepté, l'usage des œufs et du laitage au repas principal.

Nous autorisons également à la collation, pendant le Carême, l'usage du lait, du beurre et de toute espèce de laitages, et cette permission est étendue à tous les jours de jeûne de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint.

L'assaisonnement des mets à la graisse reste permis pendant toute l'année, à l'exception du mercredi des Cendres, des Quatre-Temps, des quatre derniers jours de la Semaine Sainte et des vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

ART. 3. — Nous permettons l'usage d'aliments gras à tous les repas du dimanche.

Reste interdite pendant tout le Carême, même le dimanche, la promiscuité de la viande et du poisson.

ART. 4. — Nous autorisons MM. les Curés et Confesseurs à accorder des permissions plus étendues à ceux de leurs paroissiens ou pénitents qui en auraient besoin.

ART. 5. — Les personnes qui profiteront de ces dispenses les compenseront, suivant le désir du Saint-Père, par une aumône en faveur d'une œuvre de la Principauté ; cette aumône, qui est absolument obligatoire, Nous sera envoyée directement ou remise aux Curés ou Confesseurs qui nous la feront parvenir, ou enfin déposée dans les troncs qui seront placés, à cet effet, dans la Cathédrale et dans les églises de Sainte-Devote et de Saint-Charles.

ART. 6. — Les personnes pauvres suppléeront, suivant le jugement de leur Curé ou Confesseur, au défaut d'abstinence et d'aumône, par des prières ou d'autres œuvres de pénitence.

ART. 7. — En vertu d'un Indult du Saint-Père, le temps de satisfaire au devoir pascal, qui commence le dimanche des Rameaux, est prolongé, pour cette année, jusqu'au troisième dimanche après Pâques.

Le quatrième dimanche de Carême, MM. les Curés et Aumôniers rappelleront aux fidèles le double devoir de la confession annuelle et de la communion pascale. A cet effet, ils liront au prône de la messe paroissiale la traduction française du Canon du quatrième Concile de Latran : *Omnibus utriusque sexus*.

ART. 8. — Des prédications et des exercices religieux auront lieu dans les différentes églises de la Principauté à des heures fixées pour chaque Paroisse, Nous permettons de les faire suivre de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Il y aura une retraite, dont la date sera déterminée plus tard, pour la préparation à la communion pascale.

ART. 9. — Pour répondre au désir exprimé par le Saint-Père dans un Bref en date du 26 décembre 1887, une quête sera faite le dimanche de la Passion, à la Cathédrale et dans toutes les églises et chapelles du Diocèse, aux messes et autres offices, en faveur de l'œuvre des lieux saints de Jérusalem.

ART. 10. — Nous accordons une indulgence de 40 jours aux fidèles, chaque fois qu'ils assisteront aux prédications du Carême.

ART. 11. — Une quête sera faite le jour de Pâques, à tous les offices, à la Cathédrale et dans toutes les églises et chapelles du Diocèse, le vendredi-saint, à la cérémonie des trois heures d'agonie, à la Cathédrale, pour l'œuvre du Denier de saint Pierre.

ART. 12. — En vertu des pouvoirs que nous avons reçus de N. S. P. le Pape, Nous donnons à tous les fidèles, pour un an, la permission d'user d'aliments gras

tous les samedis de l'année qui ne seront pas des jours de jeûne.

COURRIER DE LA SEMAINE

Monaco va avoir dimanche, lundi et mercredi, des régates dont nous publions le programme aujourd'hui même. Le moment est donc venu de dire un mot de ces fêtes nautiques et de leur origine.

Le mot *regates* vient de l'italien *regata*. On assure que jadis, à Venise, existaient des courses de gondoles dont le point de départ était la place Saint-Marc. Des prix étaient accordés aux vainqueurs. Il est probable que ces courses n'avaient rien de rapide, ou que les gondoles d'alors avaient une autre forme que celles d'aujourd'hui, ces dernières n'étant rien moins que des embarcations de courses. Tous ceux qui ont vu Venise de nos jours savent que la gondole est un bateau long, lourd et plat, d'une manœuvre assez difficile et d'une vitesse à peu près nulle.

Quoi qu'il en soit, l'institution des régates en France ne remonte guère à plus de trente ans. C'est en 1853 que le ministre de la marine décida, par un décret spécial, que son ministère décernerait des prix pour les courses nautiques dans certaines occasions.

Mais longtemps avant que les régates fonctionnassent en France, et qu'elles fussent encouragées par de hauts patronages, ce genre de sport était cultivé en Angleterre. Les luttes mémorables auxquelles se livraient les universités d'Oxford et de Cambridge ont été fréquemment citées. Elles sont encore en grand honneur dans le Royaume-Uni qu'elles passionnent presque autant que le Derby.

Les régates font, aujourd'hui, partie du programme de toutes les réjouissances publiques. L'élégance des embarcations, les couleurs variées des équipes, l'aspect des berges ensoleillées, les émotions et les enthousiasmes de la foule et les hourrahs des vainqueurs forment un tableau animé bien fait pour captiver les spectateurs.

Les fêtes nautiques de Monaco promettent d'être brillantes. La munificence de Son Altesse Sérénissime et les dons faits par la Société des Bains de Mer donnent aux prix qui seront distribués une valeur qui ne peut manquer d'attirer de nombreux concurrents.

— Les deux représentations de *Carmen*, jeudi et samedi, méritent, sans restriction, les plus grands éloges.

M^{lle} Deschamps a personnifié d'une façon remarquable l'héroïne de cet opéra, dont la délicieuse musique est très justement célèbre. L'excellente cantatrice a obtenu un réel triomphe.

M. Delaquerrière s'est acquitté en parfait comédien et en bon chanteur du rôle de Don José.

M. Soulacroix, Escamillo, a été merveilleux de brio. Quel superbe toréador !

M^{me} Vaillant-Couturier, charmante sous les traits de la sympathique Micaëla ; M^{me} Bouland, Mercédès ; M^{me} Musso, Frasquita ; MM. Bouland et Fronty, le Dancaire et Zumga, ont complété cet ensemble très réussi.

On n'a que des compliments à décerner aux chœurs, au corps de ballet, à l'orchestre. Mise en scène soignée et salle des mieux composées.

Ce soir et samedi, la *Favorite*, avec M^{lle} Deschamps dans le rôle de Léonor ; M. Talazac, dans celui de Fernand ; M. Soulacroix, le Roi, et M. Degrave, Don Gaspard.

— On nous a signalé, ces jours derniers, d'artistiques photographies exposées chez M. Numa Blanc, et devant lesquelles s'arrêtent les nombreux promeneurs.

Parmi les portraits qu'on y remarque, il faut citer ceux de LL. MM. l'empereur et l'impératrice du Brésil.

Dus à un procédé nouveau à Monaco, et qu'on nomme la *platinogravure* ou *photogravure*, ces portraits sont d'une finesse exquise. Ils font le plus grand honneur à l'établissement de M. Numa Blanc et à sa grande réputation.

— Ainsi qu'on l'a vu plus haut, jamais les étrangers n'ont été aussi nombreux que cette année dans la Principauté. Parmi ceux de distinction que nous avons notés, il faut citer le grand-duc Pierre de Russie, les princes russes Getwistinskyet Pontiatine; le duc de Nassau, lord Ailesbury, lord Kimeraid, le baron Echassériaux, député de la Charente-Inférieure, et la baronne Echassériaux; MM. Ruben de Couder, premier président de la Cour d'Aix; Poirier (Alcide) président de la chambre de commerce de Paris; Charles Pazat et Numa Baragnon, sénateurs; Ferdinand Rabier, député de Paris; Levrey, député de la Haute-Saône; Valentin Abeille, député de la Haute-Garonne; Paul Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris; Gabriel Verdet, membre de l'Institut; les généraux Gouzil et Paturol; l'amiral anglais Richard Mayne; Hulse, membre du Parlement britannique; de Staël; aide de camp du grand duc Nicolas; Alexandre d'Ebeling, officier de la maison de S. A. I. le grand-duc Pierre; Alvarès Marino, député espagnol; Léopold Ribeiro, député portugais; le général mexicain Mena, Ph. Ishomakos, consul de Grèce à Marseille; Henri de Ferraro; Maurice de la Torre; Emile Vander Meulen, le marquis Savio, Edmond de la Bernardie, le marquis d'Arco, espagnol; Edouard de Figanière, portugais; M. Gellibert des Seguin, la marquise Doria (Domenica); Hamilton-Douglas, William Mac Donald, William Busnach, homme de lettres, etc.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES
(Deuxième série)

Mardi 5 mars 1889

Le Prix de La Condamine a été gagné par M. Nixey, battant M. Sands, second, M. le comte de Larocheffoucault, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Galfon, Gordon Smith, vicomte de Quelen, de Knyff, Taisse.

Vendredi 8 mars

La seconde série a été terminée vendredi par le Grand Prix de Clôture.

26 concurrents y ont pris part: MM. Brennan, Pinson, Fortamps, colonel Nixey, Welbore Ellis, Sands, vicomte de Quelen, Halford, comte Cioleck, Galfon, Collinet, de Kuyper, Harding-Cox, Gordon Smith, Mytholan, sir Willoughby, comte de Larocheffoucault, Accourt, chevalier de Knyff, Taisse, Cortese, Trebia, marquis d'Ailesbury, Vanandre, colonel Crossley.

La victoire est restée, après deux jours de lutte, à M. Harding-Cox qui a tué 12 pigeons sur 12, il reçoit un objet d'art et 2,040 francs.

M. Brennan est arrivé second avec 12 sur 13, il touche 1,150 francs. La troisième place a été pour M. le colonel Nixey qui a tué 11 oiseaux sur 13 et reçoit 820 francs. M. le vicomte de Quelen a été placé quatrième avec 14 sur 16 après un barrage avec M. Collinet, 590 francs.

Beaucoup de monde. Bons oiseaux.

Lundi prochain commencera la troisième série qui comprend six grands prix, dont un de 10,000 francs.

Lundi 11 mars

La Grande Poule d'essai qui sert de début aux grands concours supplémentaires a été gagnée par M. Brennan, battant M. Galfon, second, M. Oreste Galetti, troisième et M. le comte de Larocheffoucault, quatrième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Gordon Smith, de Knyff, Galfon, vicomte de Quelen, comte Cioleck, sir John Willoughby, Taisse.

Programme des morceaux exécutés dimanche au concert international:

Ouverture de <i>Zampa</i>	Hérold.
<i>Dernier sommeil de la Vierge</i>	Massenet.
<i>Scherzo de Roma</i>	Bizet.
Ballet de <i>Cinq-Mars</i>	Gounod.
A. Danse des bergers — B. Entrée des jeunes bergers — C. Entrée des petits soins — D. Entrée des billets doux et des petits vers.	
<i>La Surprise de l'Amour</i> , ouverture	F. Poise.
Airs de ballet du <i>Roi s'amuse</i>	L. Delibes.
A. Scène du bouquet — B. Madrigal — C. Passepied.	
<i>Concerto pour violoncelle</i>	E. Lalo.
M. Abbiate.	
<i>Marche Troyenne</i>	Berlioz.

Dimanche 17 mars, avant-dernier concert: Oeuvres austro-hongroises.

Jeuili 14 mars 1889, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
17^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

<i>Symphonie en sol</i> (n° 29)	Haydn.
I. Introduction et allegro — II. Largo — III. Menuet (allegretto) — IV. Finale (allegro con spirito)	
Ouverture d' <i>Iphigénie en Aulide</i>	Gluck.
<i>Espana</i> , rapsodie pour orchestre	Em. Chabrier.
Fragments symphoniques de la <i>Damnation de Faust</i>	H. Berlioz.
A. Ballet des Sylphes — B. Menuet des Follets.	
Ouverture de <i>Théodorice</i>	J.-B. Colomer.

SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE MONACO

RÉGATES INTERNATIONALES

Dimanche 17 mars 1889

LA VOILE

Cinquième série (sans allégeance)

PRIX DE LA COSTA

Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 3 tonneaux

250 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
125 francs et une médaille en argent au 2^e.
75 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Sixième série (sans allégeance)

PRIX DES RÉVOIRES

Yachts ou embarcations de plaisance de 1 tonneau et demi et n'excédant pas 2 tonneaux

200 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
100 francs et une médaille en argent au 2^e.
50 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Septième série (sans allégeance)

PRIX DES MOULINS

Yachts ou embarcations de plaisance au-dessous de 1 tonneau 1/2

50 francs et une médaille en argent au 1^{er}.
35 francs et une médaille en bronze au 2^e.
20 francs au 3^e.

Huitième série (sans allégeance)

PRIX DU CASTELLERETTO

Embarcations de plaisance, voile à tiers (dite Saint-Pierre) liberté de foc, 5 mètres 50 maximum

50 francs et une médaille en argent au 1^{er}.
30 francs et une médaille en bronze au 2^e.
20 francs au 3^e.

L'AVIRON

VOILES DES YACHTS

4 rameurs de pointe, 1 barreur

100 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
(Offerte par M. le comte de Bellay, ancien président du Sport Nautique d'Amiens.)

50 francs et une médaille en bronze au 2^e.

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE

6 rameurs de pointe, 1 barreur

100 francs au 1^{er}. — 60 francs au 2^e. — 30 francs au 3^e.

4 rameurs de pointe, 1 barreur

70 francs au 1^{er}. — 40 francs au 2^e. — 20 francs au 3^e.

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

4 rameurs de pointe, 1 barreur

50 francs au 1^{er}. — 30 francs au 2^e. — 20 francs au 3^e.

EMBARCATIONS DE COMMERCE (chaloupes)

4 rameurs de pointe, 1 barreur

40 francs au 1^{er}. — 30 francs au 2^e.

VOUYOUS (mousse)

1 rameur

25 francs au 1^{er}. — 10 francs au 2^e.

BATEAUX PLATS (mousse)

1 rameur

Prix unique 15 francs.

Lundi 18 mars 1889

LA VOILE

Jauge, règlements et allégeance du Yacht Club de France

Première série

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE

Yachts au-dessus de 20 tonneaux

1,500 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
700 francs et une médaille en argent au 2^e.
300 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Deuxième série

PRIX DE MONACO

Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux

1,000 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
500 francs et une médaille en argent au 2^e.
250 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Troisième série

PRIX DE MONTE CARLO

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

700 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
300 francs et une médaille en argent au 2^e.
150 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Quatrième série

PRIX DE LA COLONIE ÉTRANGÈRE

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

400 francs et une médaille en vermeil au 1^{er}.
200 francs et une médaille en argent au 2^e.
100 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Septième série (sans allégeance)

PRIX DE LA CONDAFINE

Yachts ou embarcations de plaisance au-dessous de 1 tonneau 1/2

150 francs et une médaille en argent au 1^{er}.
80 francs et une médaille en bronze au 2^e.
50 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Huitième série (sans allégeance)

PRIX DES MONEGHETTI

Embarcations de plaisance, voile à tiers (dite Saint-Pierre) liberté de foc, 5 mètres 50 maximum

100 francs et une médaille en argent au 1^{er}.
75 francs et une médaille en bronze au 2^e.
30 francs et une médaille en bronze au 3^e.

Mercredi 20 mars

COURSE CROISIÈRE DE MONACO A NICE

Ouverte aux Yachts ayant pris part aux courses des deux premières journées
Jauge, règlements et allégeance du Yacht Club de France

Première série

Yachts au-dessus de 10 tonneaux

Un objet d'art et une médaille en vermeil au 1^{er}.

Deuxième série

Yachts de 10 tonneaux et au-dessous

Un objet de précision et une médaille en argent au 1^{er}.

OBSERVATIONS

Les yachts au-dessus de trois tonneaux devront se faire délivrer par la douane un certificat de jauge, conformément aux règlements du Yacht Club de France.

Il faut au moins cinq concurrents partants pour que le troisième soit classé, et trois pour le second; un seul concurrent sera classé premier s'il a fait le parcours dans les conditions réglementaires.

ENTRÉE

1^{re} série 50 fr. — 2^e série 30 fr. — 3^e série 20 fr. — 4^e série 10 fr. — 5^e série 5 fr. — 6^e série 3 fr. — 7^e série 3 fr. — 8^e série 3 fr.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Société, 7, boulevard de la Condamine, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, jusqu'au 16 mars à midi; ces inscriptions devront être faites sur des imprimés spéciaux qui seront tenus, ainsi que les règlements et le plan du parcours des courses, à la disposition des coureurs.

La demande d'inscription peut être faite par lettre ou télégramme et régularisée ensuite avant le commencement de la course.

Tout engagement fait par lettre doit contenir: 1^o le nom du propriétaire; 2^o le nom du yacht; 3^o les dimensions nécessaires au calcul de jauge, ou un duplicata authentique du certificat de jauge; 4^o le grément du yacht; 5^o son origine, la date de sa construction; 6^o Une promesse formelle de renoncer à la juridiction des tribunaux, pour toute contestation résultant des divers incidents de la course.

Un propriétaire de yachts peut en engager plusieurs, mais il n'a le droit d'en faire courir qu'un seul dans une même série.

Le propriétaire d'un yacht doit être présent à son bord pendant toute la durée d'une course, ou se faire représenter par un gentleman de ses amis.

Nous donnons ici un relevé des régates qui auront lieu prochainement sur le littoral:

A Nice: les 23 et 25 courant. — Règlement de l'Union des Sociétés nautiques de la Méditerranée, jauge et allégeance du Yacht-Racing-Association.

1^{re} journée. — Pour la voile, cinq classes et 15 prix. — Pour l'aviron, 6 prix.

2^e journée. — Voile, 3 prix, dont un d'honneur offert par M. Carnot. — Aviron, neuf prix (ensemble)

Le registre d'inscription sera irrévocablement clos le 21 mars, à 3 heures du soir.

Les yachts non pourvus d'un certificat de jauge du Y. R. A. devront être rendus dans le port de Nice le 20 mars au plus tard, la commission de jauge devant commencer ses opérations ce jour là. Dès leur arrivée, les yachts devront mettre en place les espars et enverguer les voiles de course; ils devront aussi embarquer le lest mobile qui sera scellé aussitôt après les opérations de jauge.

— A Menton, les régates auront lieu les 5 et 6 avril sous les règlements et la jauge du Y. C. F. et sous la direction du Club de la Voile de Nice.

— A Cannes, les 17 et 18 avril — règlements et jauge du Y. C. F.

— A Saint-Jean-Monaco, les 23 et 24 avril, organisées par le Club de la Voile de Nice sous les règlements et jauge du Y. C. F.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une terrible explosion retentissait, le 6 mars, vers sept heures du matin, à Saint-Louis-du-Rhône, près de Port-de-Bouc. Le navire autrichien *Hitar*, de 506 tonneaux, chargé de 2,700 barriques de pétrole, venait de sauter. Le navire était monté par le capitaine et treize hommes, dont deux étaient à terre à ce moment; on n'a pu retrouver que quatre cadavres, les sept autres ayant disparu dans la violence de l'explosion.

Voici les noms des morts: Antonio Swiot, capitaine; Natale Randich, lieutenant; Giacomo Rimal, Palesti, Giuseppe Swich, Luca Tavabaccela, Domenico, Giovanni, Rondrich, Francesco Turnich. Les deux marins sauvés sont les hommes Plairch Romoso et Antenich Giovanni.

Les obsèques du capitaine et du mousse ont eu lieu à

4 heures du soir. Le navire *Hitar* était assuré à une compagnie autrichienne pour 75,000 francs.

Cannes. — Jeudi a eu lieu l'ouverture de l'Exposition florale, organisée sous la présidence de M. Mouton. Dans la matinée, le jury, assisté de deux membres de la commission d'organisation, a procédé à l'examen des objets exposés, plantes de serre chaude, plantes et arbustes fleuris de pleine terre, fleurs coupées, fleurs ouvrées. Immédiatement après la décision du jury, une carte indiquant le nom de l'exposant et la récompense obtenue a été placée au centre de chaque lot récompensé.

Le jury se composait de MM. Lacour père, ancien président de la Société agricole et horticole de Cannes; Damoiseau, horticulteur à Nice; Rossignol, horticulteur-fleuriste à Nice; Chabaud, botaniste de la marine, à Saint-Mandrier, à Toulon, et Rolland, membre de la Société des lettres, sciences et arts de Cannes. M. Alphonse Karr, de Saint-Raphaël, n'a pu se rendre à Cannes pour prendre part aux opérations du jury.

Lérins. — Une solennité, aussi intéressante par sa rareté qu'imposante par sa grandeur et son austérité religieuse, doit avoir lieu, — nous l'apprenons de source certaine, — le 19 mars prochain dans l'église de l'abbaye de Lérins (Ile Saint-Honorat). Il s'agit de la bénédiction abbatiale du T. R. Père Marie Colomban.

La consécration du nouvel abbé sera faite par M^r Oury, évêque de Fréjus et Toulon, dans le diocèse duquel le monastère se trouve situé. Sa Grandeur prononcera un discours au commencement de la cérémonie. Elle sera assistée, durant la fonction sacrée, par M^r Mermillod, évêque de Genève et Lausanne; M^r Theuret, évêque de Monaco; M^r Scarisbrik, archevêque titulaire de Cizique, et M^r Gueulette, ancien évêque de Valence, chanoine de premier ordre du Chapitre de Saint-Denis. On compte également sur la présence de plusieurs abbés mitrés et supérieurs de maisons religieuses.

Golfe-Juan. — L'Escadre. — La première division de l'escadre d'évolutions composée des cuirassés *Colbert*, *Caiman*, *Courbet* et de l'avis-torpilleur *Condor* venant de Villefranche, est allée mouiller samedi dans la journée en notre rade. La deuxième division, venant de Toulon, a mouillé également dans la même journée dans nos eaux. Le séjour de l'escadre sera, dit-on, de longue durée au Golfe-Juan où les cuirassés trouvent un abri sans égal sur tout le littoral méditerranéen.

Nice. — Voici la liste des prix qui ont été décernés à l'occasion du Carnaval :

Chars

- 1^{er} prix. — *Grand prix de Nice*, 5,000 fr. — Les Grenouilles.
- 2^e prix. — *Grand prix de la Colonie étrangère*, 4,000 fr. — Machine en avant et Machine en arrière.
- 2^e prix *ex-aequo* (*Colonie étrangère*). — La Bonne Aventure.
- 3^e prix. — *Grand Prix de Monte Carlo*, 3,000 fr. — Les Petits Chevaux.
- 4^e prix. — *Grand Prix des Hôtels*, 2,000 fr. — La Pipe.

Analcades

- Grand Prix du Comité*, 2,000 fr. — Les Chevaliers de Mercure.
- Prix du Hi-Han*, 1,000 fr. — Les Pêcheurs Napolitains.

Mascarades à pied

- Prix des Dames*, 1,000 fr. — Les Marionnettes.
- Prix des Cercles*, 800 fr. — Les Miroirs.
- Prix de la Promenade des Anglais*, 700 fr. — Les Mousquetaires gris.
- Prix de Lympia*, 600 fr. — Les Bébés.
- Prix de Beaulieu*, 500 fr. — Les Poussins.
- Prix du Paillon*, 500 fr. — Le Baptême de Nice.
- Prix de Carabacel*, 400 fr. — Le Chemin de fer.
- Prix de Cimiez*, 300 fr. — Les Paladins.

Masques isolés à pied

- 1^{er} *Grand Prix*, 250 fr. — Le Portier et le Rat.
- 2^e *Grand Prix*, 150 fr. — La Socca.
- Vingt prix de 100 fr. chaque.* — La Tour Eiffel — Je cherche ma fille — La lune de miel — Le grand Tambour-Major — Le Gendarme gris — Le Nègre musical — La Princesse des Canaries — La Souris prise au piège — Les deux Invalides — Le dé — Le Grand Mangeur — L'Ours et la Sentinelle — Le Tambour-Major nain — La Niçoise — La Brigasque et l'Enfant — La Fleur de grenadier — L'Homme de liège — L'olive et l'olivier — Le marchand de guimauve — A cheval sur une oie — Le chercheur de la lune dans un baquet.
- Les prix des balcons de l'avenue de la Gare ont été décernés à MM. Ed. Chiris, Prestat et Carles.
- Ceux de la rue Saint-François-de-Paule à MM. Suquet et Guillaume.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Je n'ouvre plus un journal sans me demander « Qui encore ? »

J'ai toujours peur d'apprendre la fin de quelqu'un ou la fin de quelque chose. Cette semaine encore, tout Paris a été profondément ému par la mort volontaire de M. Denfert-Rochereau qui n'a pas voulu survivre à l'effondrement de sa conception financière. C'est un spectacle profondément lugubre que celui auquel nous assistons depuis quelques mois. L'épargne française, qui

s'était trop vivement éprise des affaires de spéculation, paraît étonnée des débâcles précipitées qui la menacent. Elle avait délaissé les placements sur la propriété immobilière et sur les terres qui ne rapportaient pas suffisamment. Elle commence à avoir peur : c'est le début de la sagesse. La crise que nous traversons aura d'heureux résultats : on cherchera moins les gros revenus que les revenus sûrs, et la vie — même à Paris — reviendra ce qu'elle était il y a trente ans ; on pourra tenir son rang avec vingt-cinq mille livres de rente. L'Exposition reculera d'un ou deux ans le changement ; mais elle ne l'empêchera pas de se produire.

Mais c'est trop philosopher ; hâtons-nous de constater que, malgré tous les nuages, la vie mondaine a été très aimée cette semaine. Dans la rue, le carnaval n'a pas été brillant, ni brayant ; beaucoup de promeneurs, pas de masques ; quelques chars où s'étaient les héros de la réclame — je devrais dire les héros et les reines des brasseries. Dans les salons, en revanche, il y a comme un renouveau de gaieté et d'entrain.

Le monde officiel fait de visibles efforts pour égayer la situation. Le monde financier redouble de prodigalités pour faire bonne figure. Le monde politique s'agite et — notre impartialité nous oblige à le constater — les salons politiques, ceux où les vieux partis se rangent sous l'œillet rouge du général Boulanger, sont particulièrement fréquentés.

Au Palais de l'Élysée, un grand dîner a été offert par le Président de la République et M^{me} Carnot aux membres du cabinet et à de nombreuses notabilités littéraires, artistiques et industrielles.

Le Président de la République avait à sa droite M^{me} Tirard et à sa gauche M^{me} Constans. M^{me} Carnot avait à sa droite M. Tirard, président du conseil, et à sa gauche M. Thévénat. Assistaient au dîner tous les nouveaux ministres et leurs femmes, M. Poubelle, préfet de la Seine, M. le préfet de police et M^{me} Lozé, M. Jules Roche, président de la commission du budget, Frédéric Passy ; Doniol, directeur de l'imprimerie nationale ; colonel de Bange ; Hébrard, président du syndicat de la presse départementale ; Jules Claretie, Hector Pessard, Sully-Prudhomme, Cherbuliez, Bouguereau, Falguières, Detaille, Benjamin Constant, Decauville, Henri Fiquier, etc., etc.

Les convives de la comtesse Lytton et de l'ambassadeur étaient : M. et M^{me} Jules Claretie ; M. Fernando y Castillo, ambassadeur d'Espagne ; le ministre de Suède et de Norvège, et la comtesse de Lewenhaupt, sa femme ; le comte d'Ormesson ; MM. Palain, Charmes, le général et M^{me} Brugère ; marquise de Béranger, M^{me} Jules Porgès, M. Austin Lee.

Un grand dîner, suivi d'un concert, a réuni les nombreux amis de la princesse de Hohenlohe, installée de nouveau à Paris. M^{me} Marie Sasse a chanté magistralement le grand air de *Léonora*. La baronne de Scotti, une étoile de l'aristocratie autrichienne, a enlevé avec un brio éblouissant la sérénade de *Braga* et une valse hongroise. On a encore applaudi MM. Ciampi et Margaus. Des monologues et des poésies, récités par MM. Macalbert et Paul Plan, du Gymnase, ont terminé cette soirée.

Dîner, où les dames étaient poudrées, chez la comtesse Cahen d'Anvers.

Grand dîner suivi de réception à la légation de la République Argentine.

Le baron et la baronne Alphonse de Rothschild ont offert, dans leur hôtel de la rue Saint-Florentin, un dîner à LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Chartres et à leur fils le prince Henri d'Orléans. Dans la soirée, il est venu quelques intimes qui se sont joints aux convives ; nous citerons dans cette liste très restreinte : la duchesse de la Trémoille, la duchesse de Maillé, la duchesse d'Uzès, le baron et la baronne Gustave de Rothschild, M. et M^{me} Guillaume Beer, etc.

M^{me} Juliette Adam, la directrice de la *Nouvelle Revue*, a reçu à l'hôtel Continental ses collaborateurs et ses amis.

M. de Marcère, président du conseil d'administration de la *Revue*, a porté un toast à M^{me} Adam qui, très émue, a répondu en remerciant ses collaborateurs de leur concours.

A l'occasion des jours gras, bals chez M^{me} Emile Pereire, M^{me} Roger de Monbrison, la comtesse Louis Cahen d'Anvers, la duchesse de Noailles, la comtesse de Sommyèvre, M^{me} Bianchi, M^{me} Paul Fould, M^{me} Béjot, M. Sedelmeyer, M^{me} de Charnacé, la comtesse Vitali.

Brillante soirée chez le colonel comte de la Roche-thonlon : la pièce de résistance, *l'Eté de la Saint-Martin*, a été enlevée par une troupe d'aristocratiques amateurs. Autre concert, où les passionnés de musique sérieuse ont goûté un régal rare : ils ont entendu la princesse de Brancovna et la princesse Bibesco jouant à quatre mains un concerto de Mendelssohn.

Après le dîner, très brillante réception où plus de 1,200 personnes sont venues saluer le président de la République et M^{me} Carnot. Peu de personnages politiques, mais plusieurs membres du corps diplomatique et de nombreux officiers généraux.

On a vivement félicité le député des Bouches-du-Rhône, M. Clovis Hngues, qui avait envoyé à l'Académie Française une pièce de vers inscrite sous le n^o 192 avec cette devise : « Travaillez, prenez de la peine », et qui a obtenu une récompense de 2,000 francs.

M. Clovis Hngues a été tellement satisfait de cette récompense, si bien méritée, qu'il est à la veille de renoncer à la politique et de se consacrer aux muses. On voit que l'Académie a eu raison de couronner le Palais Bourbon.

Le *great event*, dans le monde politique, a été le dîner offert au général Boulanger par M^{me} la duchesse d'Uzès.

La réception faite au général l'a beaucoup flatté. A son arrivée dans le jardin, la fanfare de la duchesse a sonné les honneurs. A son entrée dans le salon, a retenti l'air des *Pioupious d'Auvergne*.

Pendant tout le repas, la duchesse d'Uzès a été pleine d'amabilité pour le général qu'elle avait placé à sa droite. Elle portait au corsage l'œillet rouge.

A neuf heures et demie, M^{me} d'Uzès a pris le bras du général. La réception a commencé.

Parmi les invités : MM. le comte de Gramont, la duchesse d'Albuféra, le marquis et la marquise de Massa, la baronne Finot, le marquis et la marquise de Juigné, le prince de Polignac, M. Le Hérissé, député d'Ille-et-Vilaine, le comte de Beaufort, le comte et la comtesse de Monti, le marquis et la marquise de Vibraye, M. Laguerre, le comte et la comtesse Jean de Montebello, le marquis et la marquise de Sesmaisons, le marquis et la marquise de Berulle, le comte et la comtesse de Talhouet, le comte de Fitz-James, le comte et la comtesse d'Espeuilles, le prince de Broglie et la princesse, née d'Armaillé ; Dugué de la Fauconnerie, le duc de Vallombrosa, le baron de Mackau, Feuillant, le comte de Gontaut, M. et M^{me} O'Connor, le comte et la comtesse Lévis-Mirepoix, etc., etc.

Et maintenant, hâtons-nous de passer rapidement en revue les dîners, bals et raouts, qui ont précédé, un peu partout, le mercredi des cendres.

Il y a eu grand dîner à l'ambassade d'Angleterre à l'occasion de la réception du nouvel académicien M. Jules Claretie.

C'était, chez la princesse Alexandre Bibesco, une réunion absolument exquise. La comtesse Mnisczech a fait entendre sa superbe voix dans des mélodies d'une beauté tragique et des chants polonais d'une grande originalité.

Chez la baronne Gustave de Rothschild, matinée enfantine très amusante.

On annonce le mariage du comte de Gramont, officier de cavalerie, avec M^{lle} de Maillé, fille du comte Armand de Maillé, député de Maine-et-Loire, et sœur de la duchesse de la Force. M. de Gramont, officier très distingué, est le fils du comte de Gramont et M^{lle} de Nicolay, et petit-fils du marquis de Gramont et de M^{lle} de Crillon, décédée depuis de longues années, et sœur de la duchesse Pozzo di Borgo.

Le comte de Gramont est propriétaire du château de Villersexel, incendié lors du glorieux combat de 1870, et qui a été magnifiquement reconstruit.

La cérémonie religieuse du mariage du comte Bruno de Boisgelin avec M^{lle} Hennessy, à Saint-Pierre-de-Chaillet, a été très brillante.

Le marié portait un habit couleur prune de monsieur avec gilet blanc à boutons d'or. La mariée était délicieuse dans sa robe de satin blanc, garnie de superbes dentelles.

Le Carême sera prêché, cette année, dans les diverses églises de Paris, par des orateurs d'élite. Les noms de M^r Soulé, ancien évêque de la Réunion, qu'on entendra à Saint-Eugène, à la Madeleine, à Saint-Honoré ; de M^r Gay, de M^r de Forges, de M^r d'Hulst, figurent en tête de liste.

A Notre-Dame, le R. P. Monsabré prêchera sa dix-huitième station.

Dans les théâtres, deux reprises : *Robert Macaire*, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, a eu un réel succès. M. Dailly est très amusant dans le rôle de Bertrand. Il a été très bien secondé par M. Léon Noël et M^{me} Jane Evans.

Malgré le charme de M^{lle} Lardinois, *Giroflé-Girofla*, au théâtre de la Renaissance, a produit peu d'effet.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Nous lisons dans le *Combattant* de Menton : *L'Annuaire de la Principauté de Monaco* vient de paraître relié sous belle et riche couverture et composé de 318 pages donnant tous les renseignements possibles aux étrangers.

On y rencontre la chronologie des Princes de Monaco, la famille Princière, la liste des Souverains actuellement régnants et tous les hauts personnages et fonctionnaires de la Principauté.

Mais nous ne pouvons passer sous silence de faire connaître d'un trait de plume cette Principauté, qu'on nomme à juste titre *Le Paradis Terrestre*.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral méditerranéen par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver, par ses somptueux jardins, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des cactus, des aloès, des camélias, des tamarins, en un mot de toute la flore d'Afrique.

L'hiver, sa température, comme celle de Menton, de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

Monaco, en un mot, est un printemps perpétuel. Parmi les grandes attractions de Monaco, il faut sans contredit, mentionner le *Tir aux Pigeons*. On sait quelle est l'importance qu'a prise dans nos mœurs ce genre de sport.

Le tir aux Pigeons de Monte Carlo est certainement le *nec plus ultra* de ce qui existe en Europe.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES

PRÉDICATION DU CARÊME

La Station sera prêchée par le R. P. Constantin, supérieur des Carmes déchaussés

Le mercredi à 4 heures et demie de l'après-midi, chant du *Miserere*, Sermon, Salut.

Le vendredi, à 7 heures et demie du soir : Pieux exercices du chemin de la Croix, Salut.

Le dimanche, à 4 heures de l'après-midi : Vêpres, Sermon, Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Etude de M^e DESFORGES, notaire-avocat à Monaco

A VENDRE

PAR LICITATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'étude et par le ministère de M^e DESFORGES notaire à Monaco, rue Florestine, 15

le Samedi 30 Mars, à 2 heures de l'après-midi

LA VILLA CARMEN

Cette villa est située à Monaco, quartier de Monte Carlo ou Saint-Michel, avenue Roqueville, près l'hôtel Victoria.

Elle est élevée d'un sous-sol et trois étages composés chacun de deux appartements séparés. Jardin d'agrément entouré de grilles. Le tout d'une contenance de six cents mètres, tenant: d'un côté, l'avenue Roqueville; d'autre côté, l'avenue Bel Respiro; au midi, le boulevard du Nord, et à l'ouest, la propriété Viard.

Rapport annuel : environ 6,500 francs

MISE A PRIX : 40,000 FRANCS

Les enchères seront de cent francs.

On adjugera même sur une seule enchère.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e DESFORGES, dépositaire du cahier des charges.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

TIRS DE MONACO

CONCOURS SUPPLÉMENTAIRE DE TIR AU PISTOLET (TIR AU VISÉ)

ARTICLE PREMIER. — Ce concours commencera le 5 mars et sera clos le 24 mars à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront attribués aux tireurs ayant obtenu le plus haut point dans une série de 7 balles tirées consécutivement, sans écart, dans un carton de concours, à la distance de 16 mètres.

ART. 3. — En cas d'égalité de points, le second rang sera attribué au carton ayant la balle la plus éloignée du centre, c'est-à-dire amenant le numéro le plus faible, ou au carton dans lequel il y aura le plus grand nombre de balles avec le point le plus faible.

ART. 4. — Il est interdit de faire usage de pistolets excédant 11 millimètres et aussi d'armes à double détente.

Quatre prix. — 1^{er} prix : médaille d'or. — 2^e prix : médaille de vermeil. — 3^e prix : médaille d'argent. — 4^e prix : médaille de bronze.

CONCOURS SUPPLÉMENTAIRE DE TIR AU FUSIL DE CHASSE (CIBLE MOBILE, SANGLIER)

ARTICLE PREMIER. — Ce concours commencera le 5 mars et sera clos le 24 mars à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront attribués aux tireurs ayant fait le plus haut point en une série de dix balles tirées consécutivement au double en 5 passages, distance 27 mètres.

En cas d'égalité de points, le barrage se fera au moyen des séries d'appui.

ART. 3. — Pour rendre les chances aussi égales que possible, les tireurs ne pourront se servir que des armes et des munitions du tir.

Quatre prix. — 1^{er} prix : médaille d'or. — 2^e prix : médaille de vermeil. — 3^e prix : médaille d'argent. — 4^e prix : médaille de bronze.

CONDITIONS GÉNÉRALES

A) Dans ces deux concours, les cartons porteront un numéro d'ordre et seront inscrits sur des registres spéciaux par le receveur

du tir. — B) Le même tireur ne peut gagner qu'un prix dans chacun de ces concours. — C) Le prix des cartons de concours est fixé à un franc, frais de tir à part. — D) Le nombre de séries que peuvent tirer les concurrents n'est pas limité. — E) Pendant la durée des concours, les tirs d'exercice ne pourront avoir lieu qu'autant que les cibles seront libres.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M. Blondin, au secrétariat des Tirs, à Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 mars 1889

VILLEFRANCHE, yacht à voiles, *Soft-Wing*, fr., c. Ohier, passag. id.
 ID. yacht à voiles, *Espérance*, angl., c. Frost, id.
 NICE, yacht à vap. *Marchesa*, angl., c. Harris, id.
 ID. yacht à vap. *Suzon*, fr., c. Le Bertre, id.
 CANNES, yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briant, id.
 ID. yacht à vap. *Cuhona*, angl., c. Harris, id.
 S-TROPPEZ, b. *Trois-Sœurs*, fr., c. Lange, charbon. id.
 CANNES, b. *Eclairer*, fr., c. Davin, sable. id.
 ID. b. *Deux-Innocents*, fr., c. Martin, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Gambetta*, fr., c. Gardin, id.
 ID. b. *Marceau*, fr., c. Musso, id.
 ID. b. *Quatre-Freres*, fr., c. Jouvenceau, id.

Départs du 4 au 10 mars

A LA MER, yacht à vap. *Cuhona*, angl., c. Harris, passagers. id.
 NICE, yacht à vap. *Marchesa*, angl., c. Harris, id.
 ID. yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briant, id.
 MENTON, cutter *Henri-Camille*, fr., c. Dalest, divers. id.
 ID. b. *Vengeur*, fr., c. Bosano, sur lest. id.
 NICE, b. *Heweruz-Félix*, fr., c. Olivier, id.
 CANNES, b. *Eclairer*, fr., c. Davin, id.
 ID. b. *Deux-Innocents*, fr., c. Martin, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Gambetta*, fr., c. Gardin, id.
 NICE, yacht à vap. *Suzon*, fr., c. Le Bertre, passagers. id.
 ID. yacht à voiles, *Soft-Wing*, fr., c. Ohier, id.
 ID. yacht à voiles, *Espérance*, angl., c. Frost, id.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1889

1 vol. petit in-8°, de 310 pages, cartonné. Prix : 3 fr.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
 CODE DE COMMERCE
 CODE CIVIL — CODE PÉNAL

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

VINS DU CHATEAU-D'AUROS

(GIRONDE)

DES ANNÉES 1883, 1884 et 1885

JOSEPH BIELLI

Seul Dépositaire dans la Principauté

Bucette Lyonnaise, 6, rue Grimaldi, Condamine

LEÇONS DE PIANO, D'ORGUE & D'HARMONIE

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale
 Rue du Milieu, 9, Monaco.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

LEÇONS DE PIANO

ACCORDS ET RÉPARATIONS

Charles ROSTICHER, Organiste de St-Charles
 Villa Sangeorge, aux Bas-Moulins

CHAPEAUX LÉON

NICE — Sous les portiques du Casino — NICE

RUE DAUNOU, 21, PARIS

La librairie centrale des Chemins de fer (maison Chaix) vient de publier, sous le titre d'*Express-Rapide*, un nouvel Indicateur qui ne mentionne que les trains à grande vitesse, les villes importantes, les bords de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires. Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. Aussi pouvons-nous prédire qu'elle aura le même succès que les autres Indicateurs et Livrets de la maison Chaix.

En vente dans les gares et les librairies. — Prix : 75 cent.

L'Echo de la Semaine, (rédacteur en chef : Victor Tissot) publie dans son 22^e numéro, entre autres articles, les suivants :

La semaine politique : Les Amants de Vérone, par Henri Maret. — L'Astrologue et le Puits, par Alfred Naquet. — Le premier conseil des Ministres, par A. Capus. — Causerie du dimanche : Le chien du Régiment, par Gustave Geoffroy. — Fait l'un pour l'autre, par Gustave Droz. — Le choix d'un gendre, pochade en un acte, par E. Labiche et Delacour. — La salle des Assises, par Ignotus. — Physiologies Parisiennes : le public de l'Académie, par Albert Millaud. — La Réception de M. J. Claretie à l'Académie Française. — La semaine dramatique, par Jules Lemaitre. — La Fugitive, par Jules Claretie.

L'écho de la Semaine est la revue populaire illustrée la plus complète et le meilleur marché. Prix du numéro : 15 centimes. — Abonnements, France : Un an 6 fr. ; six mois, 3 fr. 50. Union postale ; Un an, 7 fr. 50 ; six mois, 4 fr. Prime aux abonnés d'un an : un beau volume de 3 fr. 50. — Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui le demande, 3, place de Valois, Paris.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 14 :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Monsieur Carnaval (conte), par Paul Ervieux, dessin de Japy. — Un centenaire, dessin de Clermont-Gallerande. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — La présentation à la Cour, dessin original de V. Berthélemy. — Exposition des Aquarellistes, par Deuzem, dessin de Adrien Marie et Cuvillon. — Courrier de Nice, par Montjoye. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
5	762.5	762.4	762.7	763.2	763.4	8.9	10.9	11.5	10.1	9.2	60	S E modéré	Beau
6	64.8	64.5	64.1	64.6	64.7	9.7	12.4	12.5	10.3	9.2	65	Calme	id.
7	64.5	65.7	64.9	64.5	64.3	10.2	12.8	12.8	11.1	10.2	74	id.	Nuageux, puis pluie
8	61.8	61.8	61.4	61.4	59.1	9.2	10.2	10.1	9.9	9.7	76	S E léger	Couvert, pluie
9	58.7	59.2	58.5	58.2	58.3	10.1	12.3	12.9	10.1	9.7	75	S E, S O, S E	Nuageux beau puis couvert
10	55.9	55.8	56.1	56.2	56.9	10.3	12.9	13.1	11.7	11.2	76	S E assez fort	Couvert, pluie
11	55.2	55.1	55.1	55.2	52.4	10.5	13.1	13.3	12.1	11.3	81	S E modéré	id.

DATES		5	6	7	8	9	10	10
TEMPÉRATURES EXTRÊMES	Maxima	12.1	12.9	13.1	11.2	13.4	13.6	13.3
	Minima	8.2	8.1	9.5	7.9	9.7	9.5	9.9

Pluie tombée : 58^{mm}